

# T

# 1

## TRAM' BOBIGNY

## VAL DE FONTENAY

# infos

JUIN - JUILLET 2019 / N° 7

### ACTUALITÉ

Mieux comprendre  
les travaux de l'A186 | page 2  
L'A186 et la circulation  
routière | page 4

### FOCUS

Un chantier responsable | page 5

### DOSSIER

Une avenue paysagère au service  
de la cohabitation | page 6

### ZOOM

Les travaux concessionnaires | page 8

### EDITO

Enfin, nous y sommes : les travaux du T1 prolongé à Val-de-Fontenay démarrent ! Après des années d'attente, la transformation tant attendue et si nécessaire de ce territoire commence. La fermeture définitive de l'A186 à la fin du mois de mai en est le symbole. Les travaux qui s'engagent cet été, pour démolir l'A186, réaliser un franchissement de l'autoroute A3 à Romainville et préparer l'arrivée du T1 à Noisy-le-Sec, n'annoncent pas simplement

l'arrivée d'un nouveau mode de transport. Le prolongement du T1 à Val-de-Fontenay est porteur d'ambitions bien plus grandes : recoudre des villes marquées par des balafres autoroutières, améliorer le cadre de vie des habitants, apaiser l'espace urbain en permettant la cohabitation de tous les modes de transport. C'est avec bonheur et fierté pour le travail accompli que je vois ces travaux commencer. Grâce au T1 prolongé, c'est tout un territoire qui se transforme et se tourne vers l'avenir.

“ Après des années d'attente,  
la transformation tant  
attendue et si nécessaire  
de ce territoire commence ”

**Stéphane Troussel,**  
président du Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis



la ligne qui change tout [www.t1bobigny-valdefontenay.fr](http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr)

## MIEUX COMPRENDRE LES TRAVAUX DE L'A186

Avec la fermeture définitive de l'A186, ce mois de juin initie les premiers travaux du prolongement du T1 sur le territoire. Vaste chantier, il vise à démolir cet ouvrage et transformer la zone en une avenue paysagère accueillant le futur tramway.

Ce projet d'envergure se découpe en **deux temporalités** :

D'abord, **les travaux de terrassement** seront engagés pour une durée approximative d'un an et demi.

Dans un deuxième temps interviendront les **travaux d'aménagement** de voirie et de la plateforme pour préparer l'arrivée du tramway.



### LA PRÉPARATION DU CHANTIER JUN – SEPTEMBRE 2019

En amont du terrassement, il est nécessaire de **dégager les emprises**. Ces travaux préliminaires visent à **préparer et sécuriser le terrain**.

Il s'agit de clôturer le site, de le débroussailler, d'enlever les équipements autoroutiers (glissières de sécurité et panneaux d'informations) ou encore d'installer la base vie des prestataires. C'est aussi l'occasion de « piquer les réseaux » autrement dit de matérialiser d'un marquage au sol la localisation des réseaux enfouis sous terre (électricité, gaz, assainissement, eau...).

### LES DIFFÉRENTES PHASES DU CHANTIER DE TERRASSEMENT (PLANNING PRÉVISIONNEL)

#### QUELLES TECHNIQUES POUR CETTE DÉMOLITION ?

Les ponts et viaducs autoroutiers existants seront essentiellement démolis par **grignotage** à l'aide de pelles mécaniques. Une seconde méthode est utilisée pour un demi pont : celle du **sciage**.



#### PHASE 1

##### JUN – SEPTEMBRE 2019

- Remblaiement de cette zone, située à Romainville.
- Dévoisement des concessionnaires sur cette partie du viaduc.

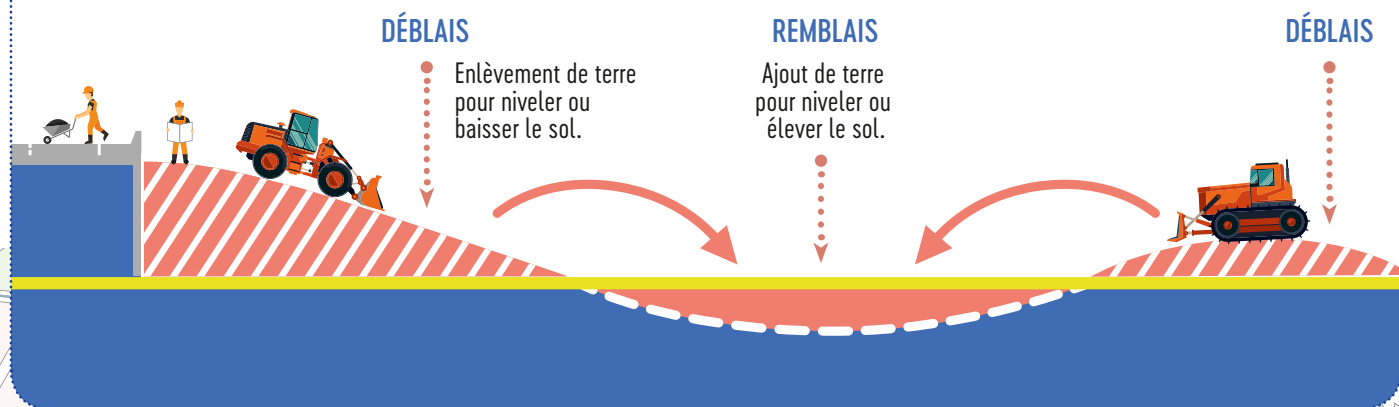
#### PHASE 2

##### SEPTEMBRE – DÉCEMBRE 2019

- Déblaiement entre la rue Route de Romainville et le boulevard Aristide Briand à Montreuil.
- Démolition de la partie du pont située entre les rues Libre Pensée et Route de Romainville.
- Dévoisement des concessionnaires sur l'autoroute, au niveau de la rue de Rosny.

## LE PRINCIPE DE DÉBLAI/REMBLAI

Avant de déconstruire le pont, il est nécessaire de déblayer et/ou remblayer sous sa surface afin de le consolider et de le mettre à niveau. Cette méthode permet de travailler par portion (1/2 pont) et de reconstruire une nouvelle plateforme au niveau du terrain naturel.



### PHASE 3

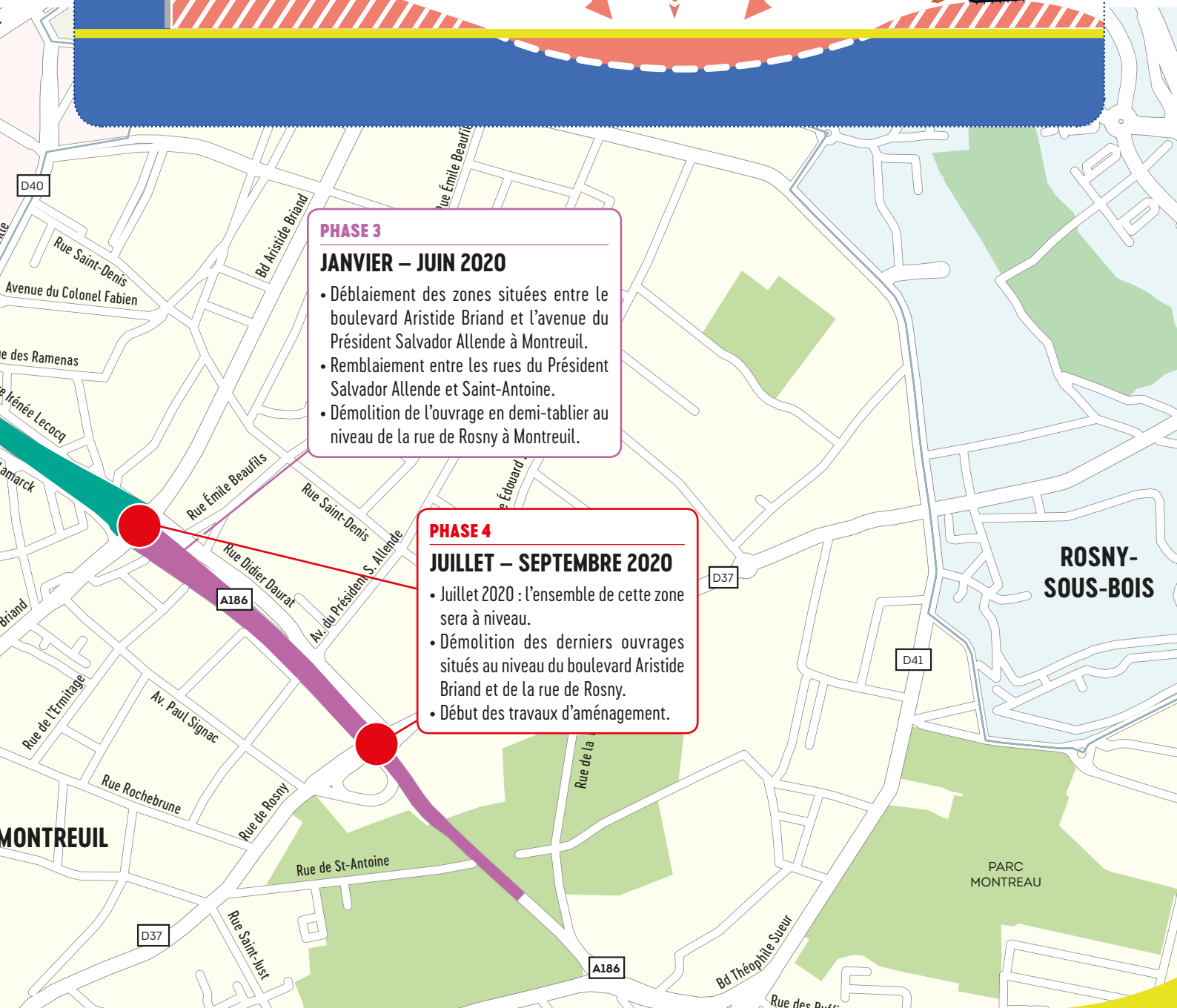
**JANVIER – JUIN 2020**

- Déblaiement des zones situées entre le boulevard Aristide Briand et l'avenue du Président Salvador Allende à Montreuil.
- Remblaiement entre les rues du Président Salvador Allende et Saint-Antoine.
- Démolition de l'ouvrage en demi-tablier au niveau de la rue de Rosny à Montreuil.

### PHASE 4

**JUILLET – SEPTEMBRE 2020**

- Juillet 2020 : l'ensemble de cette zone sera à niveau.
- Démolition des derniers ouvrages situés au niveau du boulevard Aristide Briand et de la rue de Rosny.
- Début des travaux d'aménagement.



## L'A186 ET LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Empruntée depuis 1969, la fermeture de l'A186 bouleverse le quotidien de nombreux automobilistes et apporte son lot d'interrogations. L'organisation du chantier s'est construite autour des préoccupations citoyennes afin de minimiser au maximum les nuisances tant au niveau de la circulation que de l'environnement et la qualité de vie.

### COMMENT REJOINDRE LES GRANDS AXES ?

L'ensemble des accès à l'A3, entrées comme sorties, **resteront accessibles** depuis le pont Edouard Branly. Ainsi, les automobilistes continueront d'emprunter directement l'A3 pour rejoindre l'A86, Paris ou la province.

Pour éviter le report du trafic sur les voiries locales de Montreuil et Romainville, les véhicules seront orientés vers l'A86 qu'ils pourront quitter à Fontenay-sous-Bois, Montreuil ou Rosny-sous-Bois.

### UNE CIRCULATION LOCALE MAINTENUE

#### ET LES BUS ?

Pendant les travaux, certaines interventions pourront impacter provisoirement la circulation des bus. Une communication spécifique sera mise en place pour informer les voyageurs de déviations éventuelles et temporaires de la ligne ou de risques d'allongement de l'itinéraire.

Les voiries locales ainsi que les rues traversantes de l'A186 (rues du Docteur Calmette - de Rosny, route de Romainville et boulevard Aristide Briand) resteront ouvertes à la circulation.

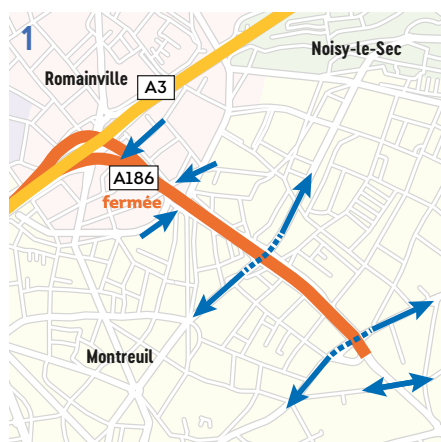
Afin de ne pas perturber la vie locale, **la circulation ne sera jamais interrompue** mais adaptée tout au long du chantier. Ponctuellement, quand les travaux le nécessiteront, une circulation alternée pourra être mise en place sur différentes voiries. Ces informations feront l'objet de communications spécifiques diffusées en amont.

Les piétons quant à eux, n'auront pas de cheminement coupé.

### ZOOM SUR DEUX SITUATIONS PARTICULIÈRES

**1. Début 2020**, afin de faciliter les travaux, les rues Aristide Briand et de Rosny seront ouvertes en demi-chaussée uniquement sous le pont, par système d'alternat, pendant environ **neuf mois**. Les rues de Romainville et du Docteur Calmette resteront totalement ouvertes.

**2. Pendant environ un mois, à l'automne 2020**, la rue du Docteur Calmette devra être fermée à la circulation, sous le viaduc uniquement. Le trafic sera alors réorienté sur la rue Saint-Denis pour rejoindre la rue Aristide Briand.



Circulation en demi-chaussée rue de Rosny et rue Aristide Briand



Circulation pendant la fermeture de la rue du Docteur Calmette

## UN CHANTIER RESPONSABLE

En complément des obligations réglementaires traditionnelles, le maître d'ouvrage contraint les entreprises mobilisées au respect de clauses sociales et environnementales spécifiques. Ainsi, des mesures sont imposées dans une « charte chantier » inscrivant le projet dans une démarche de développement durable.



### UN CHANTIER SOUS CONTRÔLE

Afin de veiller à la bonne application des réglementations, l'entreprise nomme un « **responsable environnement** ». Garant de la politique environnementale, il s'assure de la mise en pratique de la charte, il analyse les problématiques et apporte des préconisations, il sensibilise également les acteurs du chantier aux protocoles et enjeux.



### UNE GESTION DES DÉCHETS OPTIMISÉE

Afin de réduire au maximum les déchets issus du chantier, les travaux de terrassement se font majoritairement en circuit fermé. La majorité de **la terre et du béton provenant des démolitions** de l'ouvrage seront stockés, concassés puis **réutilisés sur les zones à remblayer**.

Ce procédé permet aussi de réduire le nombre de camions circulant dans le quartier.

Outre ce réemploi de matériaux, des emballages seront réduits et certains déchets comme les glissières de sécurité seront recyclés.



### UNE QUALITÉ DE L'AIR ET UN QUARTIER PRÉSERVÉS

La vitesse des véhicules de chantier sera limitée sur le site. Les émissions de poussières sont rabattues au sol par des procédés de brumisation. Les opérations générant de la poussière seront interrompues par un vent supérieur à 40km/h. Pour éviter l'envol des matériaux, les bennes seront recouvertes.

**Le chantier devra être maintenu en état de propreté optimale en permanence.** Des aires étanches seront aménagées pour récupérer les liquides utilisés. Les roues des camions seront nettoyées avant de sortir de la zone de chantier afin d'éviter de salir les rues avoisinantes.



### DES BRUITS MODÉRÉS

Le niveau de bruit à respecter aux alentours du chantier **est inférieur à 80 DB**, ce qui correspond au bruit d'un aspirateur ou d'une tondeuse à gazon. Les tâches bruyantes seront regroupées pour être effectuées aux

mêmes moments et aux heures les moins pénalisantes pour les riverains. Des mesures de niveaux sonores seront réalisées afin de s'assurer du respect de cet engagement et intervenir si nécessaire.



### UN CHANTIER SOLIDAIRE

Les travaux de l'A186 prévoient **5% d'heures d'insertion** auprès des personnes en difficultés sociales et économiques, **soit l'équivalent de sept postes à temps plein sur 18 mois**. Des formations et un tutorat seront mis en place pour accompagner ces salariés afin qu'ils puissent apprendre un métier et bâtir un projet professionnel. Par ailleurs, ces salariés pourront recevoir un accompagnement social (aide au permis de conduire, aide au logement, santé, confiance en soi, etc..) afin de favoriser leur accès à l'emploi.

## LE CHANTIER À VOTRE ÉCOUTE

Après l'été, un agent de proximité se tiendra à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

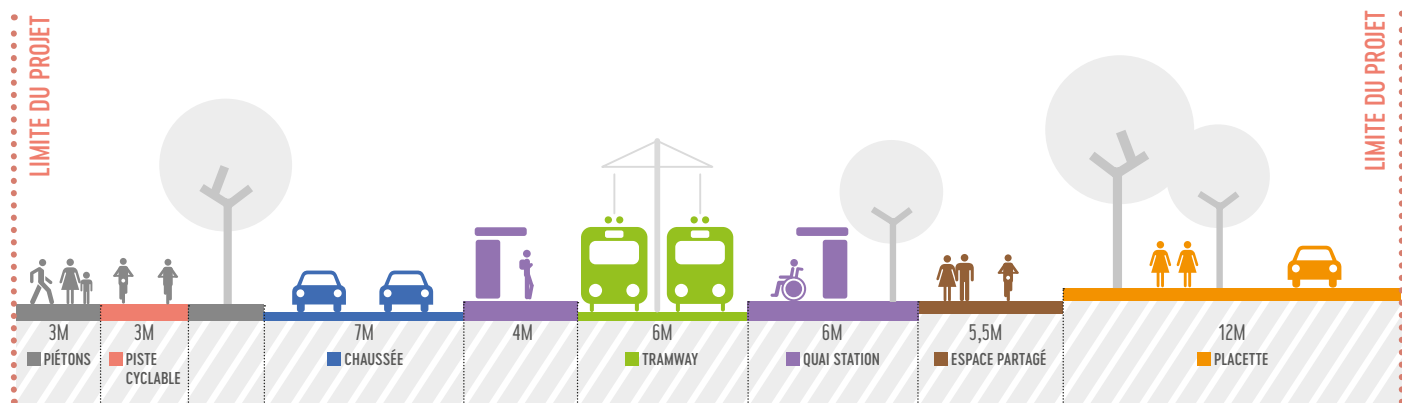
Retrouvez toutes les informations sur les travaux sur le site internet du projet : [t1bobigny-valdefontenay.fr](http://t1bobigny-valdefontenay.fr)

## UNE AVENUE PAYSAGÈRE AU SERVICE DE LA COHABITATION

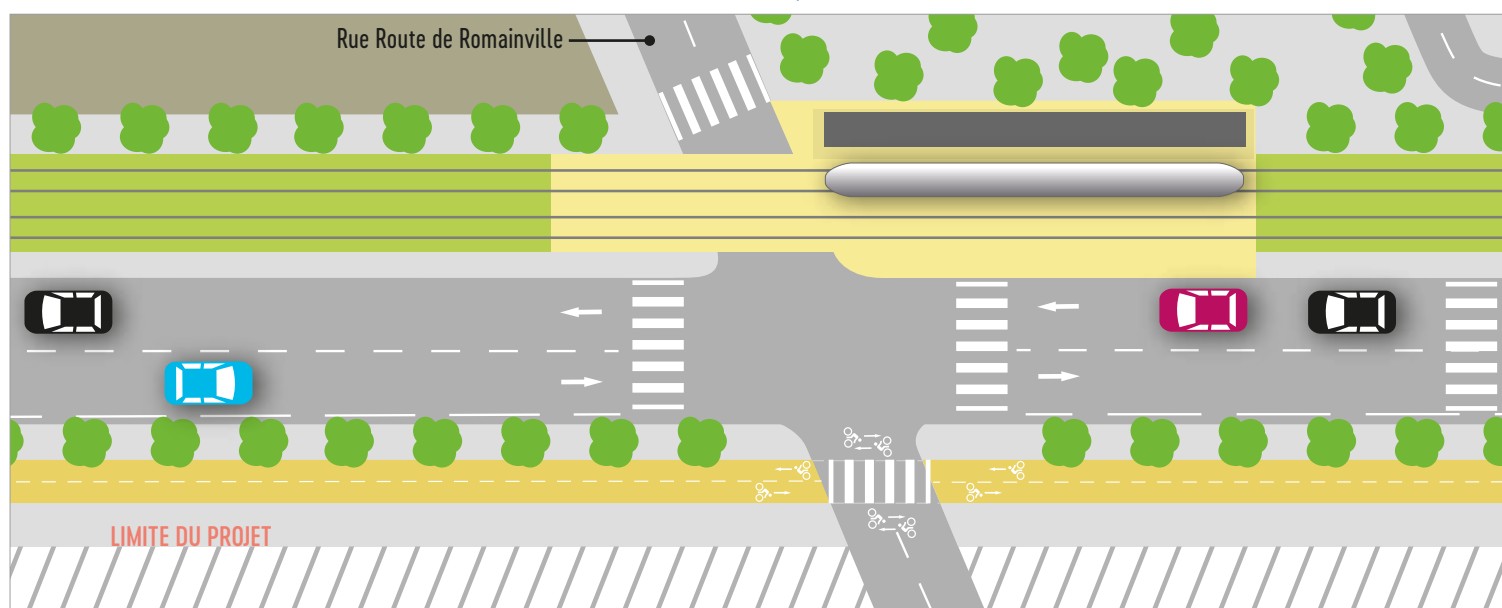
Actuellement, la présence imposante de l'A186, construite initialement pour relier l'A3 et l'A86 mais inachevée, représente une réelle coupure urbaine entre des quartiers de Romainville et de Montreuil. L'arrivée du T1 permet d'envisager ce lieu comme un espace agréable.

L'autoroute laissera ainsi place à une avenue paysagère intégrée dans son environnement urbain et directement reliée à la voirie locale. Le dessin des espaces publics de cette avenue, aux **dimensions généreuses**, garantit une cohabitation optimale entre les **différents modes de déplacement**.

La fluidité du trafic étant impérative, la largeur des voies est adaptée au trafic attendu. Ce nouveau schéma permet à chacun : tramways, voitures, vélos et piétons d'évoluer dans un espace dédié. Par exemple, les automobilistes circuleront latéralement au tramway grâce à une voie de circulation en double sens. Quant aux piétons et pistes cyclables, ils bénéficieront d'un espace plus reculé des voitures, paisible et sécurisé.



**Vue aérienne d'une station** (Station Route de Romainville à Montreuil - le nom des stations n'est pas définitif)



## UN LIEU DE VIE VÉGÉTALISÉ ET SEREIN

Arboré de tout son long, ce lieu paysager améliorera significativement le cadre de vie des riverains et incitera à la promenade en mettant l'accent sur les **modes doux de déplacements** : avec de larges espaces pour piétons et la création d'un itinéraire cyclable en continu.

Les plantations y sont généreuses et dialoguent avec la végétation des jardins des riverains.



Pommiers aux Murs à Pêches



Alignement de frênes rouge  
le long du tramway



Érables champêtres rue Gallieni

L'aménagement de ce territoire s'est construit dans un objectif d'optimisation de l'espace à travers la recherche d'un dégagement maximal de terrain. Outre l'avantage offert aux usagers avec un environnement où il fait bon se balader, il permet de dégager des perspectives immobilières. Cette transformation urbaine annonce l'implantation de futurs espaces d'habitation en libérant des surfaces urbanisables d'environ 1,5 à 2 hectares.

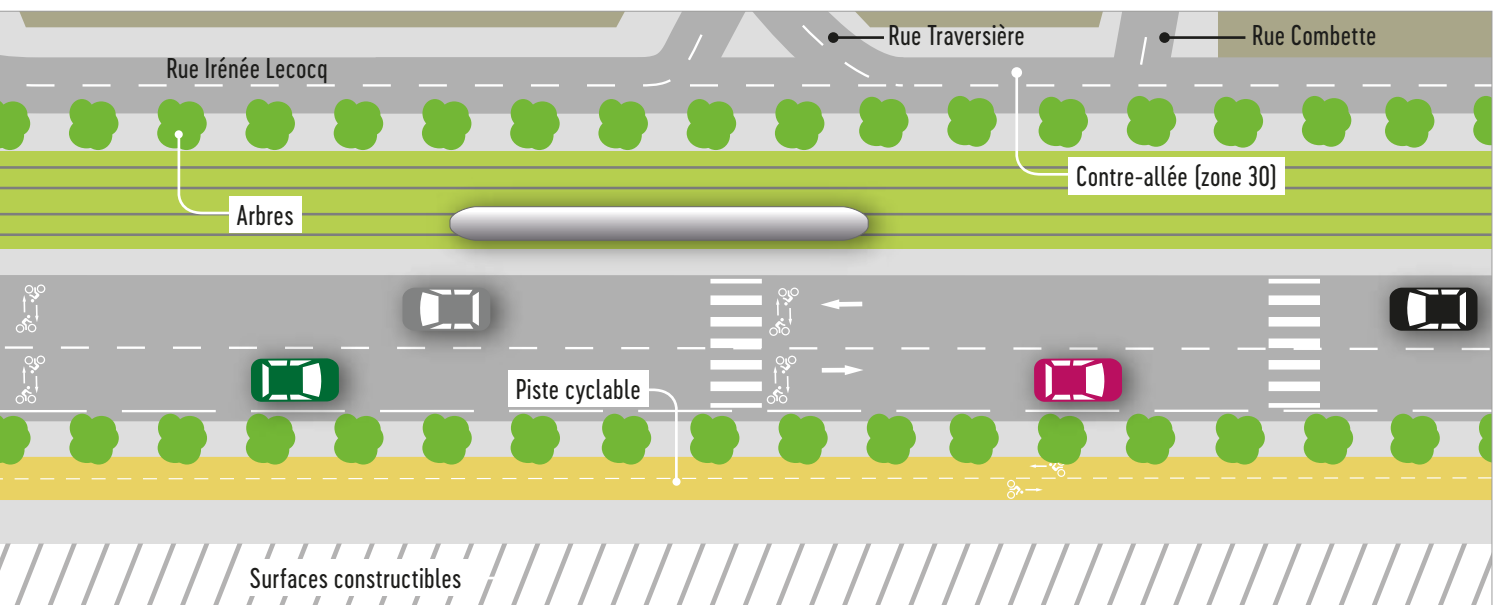
## EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

### ENTRE LE BOULEVARD ARISTIDE BRIAND ET MOZINOR

L'échelle change, les arbres seront plus hauts et formeront une canopée sous laquelle les piétons pourront circuler.

### BOULEVARD HENRI BARBUSSE

Pour réhabiliter le square des Mares, de nouveaux jeux pour enfants seront installés afin d'en faire une aire agréable pour le quartier.



# ZOOM SUR LES TRAVAUX CONCESSIONNAIRES

L'arrivée d'un tramway impose divers travaux dont une réorganisation des installations souterraines (ou hors sols). Électricité, télécommunication, eau, assainissement, gaz... : sous nos pieds se cachent de nombreux réseaux qu'il est nécessaire de déplacer quand ils sont situés sous la future plateforme afin de faciliter leur accès à terme.

Ces travaux incombent aux différents concessionnaires, responsables de leurs installations, outre la déviation des réseaux, c'est souvent l'occasion pour eux de moderniser leur infrastructures.

La ville de Noisy-le-Sec et plus précisément les rues Jean Jaurès et Anatole France vont faire l'objet de travaux concessionnaires dès cet été.

Dans un premier temps, ces travaux interviendront autour de la zone du marché (rues Damoiselet - Béthisy - de Brément). Ils se replieront les lundis, mercredis et samedis pour laisser place au marché, qui ne sera ainsi pas perturbé.

Par la suite, les chantiers se feront d'abord sur le côté impair de la rue Jean Jaurès, environ cinq mois pendant lesquels les concessionnaires installeront leurs réseaux. Cette période sera aussi l'occasion de supprimer l'îlot central de la route pour optimiser



la voirie. Le chantier se déplacera ensuite côté pair, pour approximativement neuf mois.

La circulation sera maintenue : bus et voitures partageront une file commune.

Pendant ces travaux, les concessionnaires pourront être amenés à adresser aux riverains des lettres informant de perturbations éventuelles (coupure d'eau, circulation modifiée...).

La fin des travaux concessionnaires est estimée à la fin de l'année 2020.

## LES ACTEURS DU PROJET

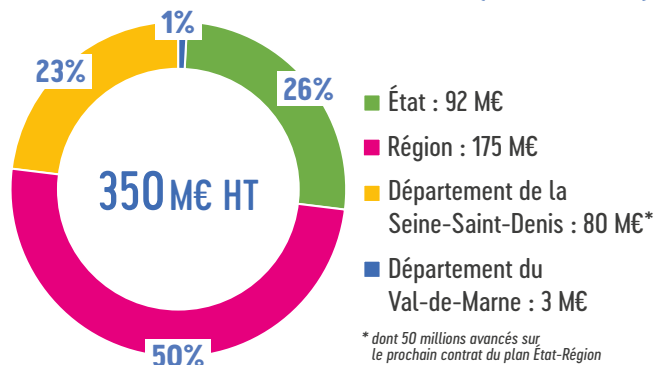
### LA CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le Département de la Seine-Saint-Denis assure la coordination générale du projet. Il réalise les aménagements de voirie et les espaces publics associés permettant l'insertion du futur tramway.

La RATP réalise le système de transport, les stations ainsi que le site de maintenance et de remisage des rames (SMR).

Le Département du Val-de-Marne a délégué sa maîtrise d'ouvrage au Département de la Seine-Saint-Denis sur la commune de Fontenay-sous-Bois pour une meilleure coordination du chantier.

### PLAN DE FINANCEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE (CPER 2015-2020)



### LES PARTENAIRES FINANCIERS

L'État, la Région Île-de-France, les Départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020, l'État et la Région Île-de-France participent financièrement au développement des transports franciliens. Avec eux, les Départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont co-financiers du projet.

#### Île-de-France Mobilités

Au cœur du réseau de transports Franciliens, Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs, investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Dans le cadre du prolongement du T1, elle veille au respect du calendrier et des coûts et finance intégralement le matériel roulant.



Pour connaître l'actualité du projet :  
**t1bobigny-valdefontenay.fr**  
N'hésitez pas à nous adresser vos questions et remarques :  
**t1vdf@seinesaintdenis.fr**